

erstreckt sich über das gesamte Vermögen des Schuldners. Bei Personengesellschaften ist also auch das Privatvermögen des Schuldners davon betroffen.

Die Veräußerung des Vermögens eines Betriebes in Einzelteilen heisst Liquidation, wenn diese Auflösung durch Inhaber oder Gesellschaft erfolgt. Die Gläubiger eines in Liquidation befindlichen Betriebes werden aus dem Liquidationserlös befriedigt: die aus dem Verkauf der Vermögensteile erzielten Einnahmen dienen zur Begleichung der Schulden. Der Restbetrag steht den Eigentümern des Betriebes.

Dies macht deutlich, dass Fehlentscheidungen in einem schlecht geführten Unternehmen nicht mit der Auflösung des Unternehmens abgegolten sind, sondern auch in der Zukunft Auswirkungen haben können.

## LE PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ AU BÉLARUS

*N.K. Chestakovitch*

*Filiale de l'Université d'Etat Economique de Pinsk*

La lutte avec la pauvreté est une des priorités de l'activité de l'Organisation des Nations Unies. Dans la Déclaration du millénaire, acceptée par l'ONU en septembre 2000, la communauté internationale a fixé devant elle-même le but de réduire en moitié le nombre des gens vivant dans la pauvreté extrême vers 2015 ainsi que soutenir tous les pays dans l'élaboration et la réalisation des programmes nationaux de la réduction de la pauvreté. La „pauvreté“ comprend la notion non seulement comme le manque de l'argent, mais encore la restriction du potentiel de la personne provoquée par l'absence du travail digne, l'habitation confortable, par l'accès au niveau nécessaire de la formation et la santé publique, par le degré bas de la sécurité, l'impossibilité de participer aux procès démocratiques et „être entendu“, par la baisse de la situation culturelle et sociale.

Selon l'indice du développement du potentiel humain chaque année publié par l'ONU, la République du Bélarus en 2003 se trouvait au 53 rang dans le monde et au premier rang parmi les pays de la CEI. Cependant le problème des besoins dès le temps récent est devenu actuel et pour notre pays. Le fait, que près d'un tiers des habitants du Bélarus soient aux ressources modestes, bien que ne vivent pas dans la misère extrême doit

inquiéter la société. Le gouvernement de la République du Bélarus s'est produit avec l'initiative de l'élaboration de la stratégie Nationale de la prévention de la pauvreté, qui a été soutenue par le Programme du développement de l'ONU. Le projet commun „L'assistance pour la préparation des directions principales de la stratégie nationale de la prévention de la pauvreté dans la République du Bélarus“ a démarré le 1 mai 2002.

Les outils de la politique sociale dans le domaine de la prévention de la pauvreté dans la République du Bélarus sont suivants: *le budget du minimum vital* – la grandeur de coût du minimum vital, ainsi que les paiements obligatoires et les versements; *le minimum vital* – la composition minimale des biens financiers et les services nécessaires, la préservation de sa santé et aussi *le budget minimal de consommation* – les dépenses pour l'acquisition de la composition des articles de consommation et les services pour la satisfaction des besoins principaux physiologiques et socio-culturels de la personne.

*Les allocations d'Etat* sont fixées *aux familles élevant les enfants* – et sont payés en fonction de la Loi de la République de Belorus «Sur les allocations d'Etat aux familles élevant les enfants». Les aspects des allocations:

- l'allocation selon la grossesse et les générations;
- l'allocation selon la sortie de l'enfant malade;
- l'allocation au traitement de sanatorium de l'enfant-invalidé.

*Les pensions* – en fonction de la Loi de la République de Bélarus de 17.04.1992 „Sur la garantie de retraité» sont fixées les pensions de travail et les pensions sociales“.

*Le standard d'Etat minimal social* – le niveau minimum des garanties de l'Etat de la protection sociale assurant la satisfaction des besoins principaux de la personne, exprimé aux normes et les normes de l'octroi des paiements monétaires, les services gratuits et accessibles à tous, les allocations sociales et les paiements.

*Le salaire minimal* – le standard d'Etat minimal social dans le domaine de la rémunération pour le travail dans les conditions normales à l'exécution établi (mensuel ou horaire) les normes du travail.

*L'indexation des revenus de la population compte tenu de l'inflation* – la correction de la grandeur des revenus, n'ayant pas le caractère exceptionnel, des personnes physiques dans les unités monétaires de la République de Bélarus des sources budgétaires (les allocations, les bourses, le salaire selon le lieu de travail, la solde) en vue du remboursement partiel des pertes provoquées par l'inflation.